



A

Mme la Présidente de Nantes Université

Objet : préavis de grève du mardi 31 mai au vendredi 30 juin 2023.

Madame,

La CGT FERC SUP Nantes Université dépose ce jour, un préavis de grève pour l'ensemble des personnels de Nantes Université. Il couvre toutes leurs mobilisations du mardi 31 mai jusqu'au vendredi 30 juin 2023 inclus..

Il s'appuie d'une part sur des revendications générales liées

- à la défense de nos systèmes de retraite.
- à la revendication de l'augmentation des salaires et pensions
- à l'amélioration des conditions de travail.

Il vise d'autre part à couvrir les personnels de Nantes Université qui souhaiteraient se mobiliser à l'égard de **certaines situations de conditions de travail extrêmement dégradées** (problématiques de locaux, de moyens en personnels technique, administratif, enseignant, de précarité, conditions de travail dégradées dans leur ensemble, etc.) :

- Par exemple, celle des IUT de La Roche-sur-Yon et de Nantes. **L'IUT yonnais est ainsi en proie à un état de tension très important et pathogène, marqué dernièrement par une crise de direction ouverte.** Mais la situation est délétère depuis des années sur ce pôle universitaire (Centre Universitaire Départemental compris). L'IUT Joffre a des locaux dans un état de dégradation avancée, etc.
- Celle de composantes de pôles : la faculté de droit, l'IAE, par exemple, etc.

Plus généralement, l'ensemble des pôles de Nantes Université, de ses personnels, est touché par cette dégradation des conditions de travail, des perspectives de carrière, de précarité.

Ce préavis concerne donc l'ensemble des personnels de Nantes Université. Il doit leur permettre de mener à bien toute action revendicative s'inscrivant dans le cadre des journées nationales de mobilisation prévue ou de journées d'actions locales engagées collectivement au plus près des composantes.

Nous revendiquons sur Nantes Université comme ailleurs :

- l'augmentation générale des salaires, notamment le SMIC à 2000 € brut et l'augmentation automatique des salaires minimums de branche dès lors que le SMIC est revalorisé, la majoration du point d'indice et des pensions pour toutes et tous,
- la création d'emplois stables et statutaires et l'amélioration des conditions de travail.

Nous exigeons également des moyens financiers et humains à hauteur de la crise traversée par Nantes Université.

Recevez, Madame la Présidente de Nantes Université, l'expression de notre considération distinguée.

A Nantes, François Poupet, secrétaire général de la CGT FERC SUP Nantes.